

Image not found or type unknown



Refus d'un échancier pour crédit

Par **tartine69**, le **26/09/2014 à 15:58**

bonjour j'ai eu un souci avec mon crédit à la consommation ils m'ont pris des frais je dois 5000 euros je veux donner 50 euros au contentieux de Carrefour banque ils ne veulent pas j'ai très peur qu'ils me mettent au huissier et me fassent une saisie arrêt sur mon compte je travaille je vis seul je ne touche que 1400 euros par mois je rembourse déjà 500 euros de crédit que dois-je faire

Par **cocotte1003**, le **26/09/2014 à 17:00**

Bonjour, et ils vous ont pris des frais pourquoi, cordialement

Par **pat76**, le **27/11/2014 à 19:09**

Bonjour... Où en est votre affaire avec la société Carrefour? Les 500 euros de crédit que vous remboursez mensuellement, c'est à Carrefour?

Par **aguesseau**, le **27/11/2014 à 20:42**

bonjour, je suppose que ce que vous appelez un souci c'est en fait un impayé sur le remboursement de votre crédit. Il faut relire votre contrat de prêt qui peut comporter une clause indiquant qu'en cas d'impayé d'une échéance, le prêteur peut demander la déchéance du terme, c'est à dire le remboursement complet du reste du crédit. Le principe est que

lorsque vous prenez un crédit, vous vous engagez à rembourser.rncdt